

**APPEL D'OFFRES PUBLIC**

**MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE**

**(Arthabaska)**

**ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE : 2 204 000 \$**

**DATÉE DU : 20 janvier 2022**

**DATE D'OUVERTURE : le lundi 10 janvier 2022 à 15 h**

Avis public est, par la présente, donné que des soumissions seront reçues pour l'achat de 2 204 000 \$ d'obligations de la Municipalité de Chesterville datés du 20 janvier 2022 et remboursables selon le tableau ci-dessous, avec des intérêts payables semi-annuellement les 20 janvier et 20 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h le lundi 10 janvier 2022, à l'adresse internet suivante : <https://www.finmun.finances.gouv.qc.ca>.

En cas de panne du service internet les soumissions pourront être envoyées à l'adresse suivante :

**Bureau d'ouverture des soumissions**  
**Direction du financement à long terme et**  
**de la gestion des risques**  
**390, boulevard Charest Est, 7e étage**  
**Québec (Québec) G1K 3H4**

Le soumissionnaire gagnant s'engage à acheter les titres et à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, soit le montant en capital, plus les intérêts réputés courus, s'il y a lieu, par chèque certifié ou transfert électronique et à mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

Le capital et les intérêts sont payables aux adhérents de CDS par virement électronique conformément aux règlements établis, à même les sommes reçues des émetteurs municipaux pour cette fin.

Les intérêts seront calculés à compter de la date d'émission, soit le 20 janvier 2022.

**Tableau d'amortissement : 2 204 000 \$**

<b>Année</b>	<b>Capital</b>
20 janvier 2023	183 000 \$
20 janvier 2024	187 000 \$
20 janvier 2025	191 000 \$
20 janvier 2026	195 000 \$
* 20 janvier 2027	1 448 000 \$

(1) Le solde en capital faisant l'objet d'un refinancement en 2027 sera de 1 249 000 \$.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements d'emprunt.

▶ <b>Nouvel argent :</b>	2 204 000 \$
▶ <b>Total du financement :</b>	2 204 000 \$

Les soumissions seront ouvertes publiquement à Québec, à 15 h le lundi 10 janvier 2022.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le 10 janvier 2022, à la Municipalité de Chesterville.



Joanne Giguère  
Directrice générale  
Municipalité de Chesterville  
486, rue de l'Accueil  
Chesterville  
(819) 382-2059